

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE n° 152

Type de prestations :

Marché public de services – **PRESTATIONS INTELLECTUELLES**
Catégorie de service : 12

Identification de pouvoir adjudicateur :

- **Catégorie** : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
- **Activités principales** : Services généraux des Administrations publiques
- **Identification et adresse** :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Téléphone : 04.90.97.10.40
Fax : 04.90.97.12.07

Objet du marché :

Suivi scientifique annuel mené en parallèle aux opérations de démoustication au BTi sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue

Caractéristiques principales :

Le présent marché fait l'objet d'un seul lot.

Les prestations attendues sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Le marché est traité à prix global et forfaitaire.

La consultation ne comporte pas d'option au sens du droit national.

Option au sens du droit communautaire :

- possibilité en cours d'exécution du marché de recourir à des avenants.

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Les délais d'exécution expirent le 1^{er} décembre 2015.

La date prévisionnelle du début des prestations est fixée au 31/07/2015

Lieu d'exécution du marché :

Les prestations pourront être réalisées sur les secteurs identifiés et spécifiés par le cahier des Clauses techniques particulières. Ces secteurs se situent sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue. Les réunions se tiendront au siège du Parc naturel régional de Camargue.

Conditions relatives au marché :

- Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie ne sera appliquée.
- Modalités essentielles de financement et de paiement : le financement du marché est assuré par un financement mixte : Commune d'Arles, Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et Parc naturel régional de Camargue.

Les prestations seront rémunérées par virement administratif conformément au délai global de paiement prévu à l'article 98 du code des marchés publics. Le délai global de paiement commence à courir à compter de la date de réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.

- Forme juridique du candidat : L'offre sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement. Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.
- Langue: Les offres devront impérativement être rédigées en français.
- Monnaie: Les offres doivent être présentées en Euro.

Pièces à fournir au titre de la candidature :

- La lettre de candidature ou imprimé DC 1 téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>
- La déclaration du candidat individuel ou du groupement ou imprimé DC2 téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4> y compris en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
- Présentation d'une liste des principales références réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, et le destinataire public ou privé. La liste fera apparaître la nature des prestations avec mention des délais, des coûts et des maîtres d'ouvrage concernés. Ces réalisations sont prouvées par des attestations des maîtres d'ouvrage ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (pouvoir de la personne signataire ou extrait du Kbis, extrait du PV de conseil d'administration...)
- le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles.
- l'attestation d'assurances du candidat en cours de validité.

Critères de jugement des candidatures :

- Moyens humains et techniques,
- Capacités professionnelles,
- Références scientifiques
- Capacités financières.

Critères de choix des offres :

Les critères pondérés retenus pour apprécier l'offre économiquement la plus avantageuse seront :

- Valeur technique et scientifique appréciée au regard du mémoire justificatif : **70%**
- Prix : **30%**

Date limite de réception des offres :

19 juin 2015 à 17h00

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Type de procédure :

Procédure Adaptée (en application des articles 26 II, 28 et 40 III du Code des Marchés Publics)

Lieu de retrait du dossier :

ATTENTION : POUR REpondre AU MARCHÉ, LES PIÈCES TECHNIQUES (ACTE D'ENGAGEMENT, PIÈCES FINANCIÈRES, CCAP) NE SONT PAS TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE DU PARC, ELLES DOIVENT ÊTRE DEMANDÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Courriel : mpublic@parc-camargue.fr

Conditions d'envoi des candidatures

Les candidats sont autorisés à adresser leur offre **de préférence sur support papier**.

Le pli contenant l'offre sera, soit transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale, soit remis, contre récépissé, à :

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Les candidats transmettront leur offre **sous pli cacheté** contenant une enveloppe également cachetée. Ce pli intérieur portera l'indication suivante :

NOM ET ADRESSE DU CANDIDAT

« MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE » POUR :
Suivi scientifique annuel mené en parallèle aux opérations de démoustication

Au BTI sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue»

NE PAS OUVRIR

Les offres devront être remises contre récépissé ou envoyées en Recommandé avec Accusé Réception avant les dates et heures indiquées sur le présent document.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

A défaut, les dossiers pourront être envoyés à l'adresse suivante : mpublic@parc-camargue.fr

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats feront parvenir 7 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à l'adresse suivante : mpublic@parc-camargue.fr

Une réponse sera alors adressée, par écrit (mail) à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Cette réponse pourra également être publiée sur le site du Parc.

Autres informations :

- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.
- Marché non réservé
- L'exécution des marchés n'est pas soumise à d'autres conditions particulières.

Instance chargée des procédures de recours :

☒☒ Tribunal Administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille